

Microsoft, Volkswagen ou Renault recourent-ils sans le savoir au travail des enfants ?

Les grandes multinationales de l'électronique ou de l'automobile "ne font pas le nécessaire face aux allégations de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement en cobalt pour les batteries".

Telle est la conclusion d'un **nouveau rapport d'Amnesty international**, presque deux ans après une première étude qui avait sonné l'alarme sur la face cachée du développement des équipements électroniques et, demain, des véhicules électriques **1**.

Le cobalt est un métal indispensable à la fabrication de batteries pour voitures électriques et gadgets électroniques. Or, la majorité du cobalt est extrait en République démocratique du Congo (RDC), pour partie dans des mines artisanales où travaillent des enfants.

Amnesty international a étudié les principaux acteurs de la chaîne d'approvisionnement en cobalt, depuis les négociants présents en RDC qui achètent le cobalt extrait des mines artisanales à risque, jusqu'aux utilisateurs finaux, en passant par les transformateurs du minerai et les fabricants de composants. Conclusion :

"Aucune des entreprises citées dans le rapport n'a pris des mesures suffisantes pour se conformer aux normes internationales", alors qu'elles sont "toutes averties des risques en matière de droits humains et des atteintes à ces droits liés aux activités d'extraction du cobalt en RDC".

Des entreprises françaises en ligne de mire

Certaines firmes ont certes commencé à faire des efforts pour mieux connaître leur chaîne d'approvisionnement et tracer l'origine de leur cobalt. C'est le cas d'Apple, HP et Dell, qui ont travaillé avec l'entreprise chinoise *Huayou Cobalt*, principal fournisseur et maillon crucial de toute la chaîne, pour mieux identifier la source et le parcours des minerais qu'elles utilisent, et pour mettre en place des politiques de prévention des risques.

Mais elles se sont refusées à faire la transparence sur les risques qu'elles ont éventuellement identifiés.

Pour les autres acteurs, c'est encore pire. Microsoft et Lenovo, pour le secteur électronique, sont pointés du doigt par Amnesty.

¹ Lire **RDC : des enfants dans l'enfer des mines artisanales de cobalt, destiné aux smartphones et voitures électriques**, publié sur l'Observatoire des multinationales.

Quant au secteur de la voiture électrique (*Tesla* et les constructeurs traditionnels), il est "à la traîne par rapport à d'autres secteurs". Renault est l'entreprise qui affiche la pire performance de l'échantillon en termes de prise en compte et de prévention des risques de violations des droits fondamentaux sur sa chaîne d'approvisionnement en cobalt².

L'entrée en vigueur de la loi française sur le devoir de vigilance devrait rapidement obliger le constructeur français à davantage d'efforts. Selon *Reuters*, Renault a annoncé avoir mis en place un "groupe de travail avec ses fournisseurs".

Olivier Petitjean

² Notons que l'autre grand acteur français des véhicules électriques, Bolloré Blue Solutions, utilise un autre type de batterie, présenté comme "sans cobalt".